

LE CHANGEMENT

CLIMATIQUE :

QUEL RÔLE POUR

LE DROIT PRIVÉ ?

Sous la direction scientifique de

Stéphanie PORCHY-SIMON, Professeur, Équipe de recherche Louis Josserand

Mathilde HAUTEREAU-BOUTTONNET, Professeur, Institut de Droit de l'Environnement, CNRS, UMR 5600 EVS

Colloque organisé avec le soutien de la **Mission de recherche Droit et Justice**

 **8H45-17H00**

5 OCTOBRE 2018



Amphithéâtre HUVELIN

Université Jean Moulin Lyon 3

15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e



LE CHANGEMENT

CLIMATIQUE :

QUEL RÔLE POUR

LE DROIT PRIVÉ ?

Sous la direction scientifique de
Stéphanie PORCHY-SIMON, Professeur, Équipe de recherche
Louis Josserand
Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, Professeur, Institut de
Droit de l'Environnement, CNRS, UMR 5600 EVS

5 OCTOBRE 2018

8H45-17H00



Amphithéâtre HUVELIN

Université Jean Moulin Lyon 3

15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e

Le 5 octobre 2018, se tiendra à l'Université Jean Moulin-Lyon 3 un colloque organisé par l'équipe de recherche Louis Josserand en collaboration avec l'UMR Environnement-Ville-Société et l'Institut de droit de l'Environnement, sous la direction scientifique des Professeurs Stéphanie Porchy-Simon et Mathilde Hautereau-Boutonnet.

Pour la première fois, des juristes spécialistes de droit privé se réuniront pour tenter de répondre à la question suivante : « Le changement climatique : quel rôle pour le droit privé ? ». Si la question est ambitieuse, la réponse relève d'une urgence à laquelle les juristes ne peuvent pas rester insensibles. Les données scientifiques ne prêtent guère à l'optimisme. Certes, face au changement climatique, c'est tout un modèle social qui est à revoir. Le droit n'y suffira pas, il n'est qu'un instrument du « changement » parmi d'autres. Cependant, force de régulation sociale, susceptible d'influencer et moduler les comportements sociaux dans ce domaine, il ne peut être ignoré et doit être davantage mis en avant, sollicité et encouragé. Jusqu'alors, c'est surtout le droit international public qui a fait l'objet de l'attention des chercheurs. Pourtant, aujourd'hui le droit interne ne peut plus être ignoré. Outre que le droit international n'est rien sans le relais étatique, l'Accord de Paris sur le climat du 12 décembre 2015 reconnaît l'importance de l'action de tous les acteurs et la décision de la COP 21 qui l'accompagne appelle les acteurs privés à s'impliquer davantage dans le combat.

Ce colloque aura donc pour but d'observer de plus près le rôle du droit privé dans la lutte contre le changement climatique, en complément ou en relation avec les autres disciplines, pour rendre visible l'existant et réfléchir aux évolutions possibles. C'est en portant un regard sur le rôle de certains acteurs, normes, et outils clés du droit privé, la responsabilité, et les biens, que les 19 intervenants (dont 4 rapporteurs de séances) tenteront de répondre à la question : « le changement climatique : quel rôle pour le droit privé ? ».

Colloque organisé avec le soutien de la **Mission de recherche Droit et Justice**

🕒 08 h 45 | Mot d'accueil

Hervé de GAUDEMAR, Doyen de la Faculté de droit, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 09 h 00 | Introduction : Derrière l'Accord de Paris, le droit privé

Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, Professeur, Institut de Droit de l'Environnement, CNRS, UMR 5600 EVS, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 09 h 15 | Le rôle des acteurs privés

Rapporteur

François-Guy TRÉBULLE, Professeur, Université Paris 1, École de droit de la Sorbonne

Le reporting des sociétés cotées en matière de changement climatique

Blandine ROLLAND, Professeur, Université de Haute-Alsace, CERDACC (EA 3992)

L'investissement énergétique des entreprises, quelle régulation de la concurrence ?

Georges DECOQ, Professeur, Université Paris-Dauphine

Quel rôle pour les consommateurs ?

Marie-Pierre BLIN-FRANCHOMME, Maître de conférences, Université Toulouse-Capitole

Quel rôle pour l'assurance ?

Axelle ASTEGIANO-LA RIZZA, Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 10 h 45 | Pause

🕒 11 h 05 | Le rôle des normes de droit privé

Rapporteur

Pascale DEUMIER, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

Les instruments volontaires climatiques, le renouveau de la lex mercatoria?

Vanessa MONTEILLET, Maître de conférences, Université de Nîmes

Le changement climatique et le contrat, perspective de droit interne

Olivier GOUT, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

Propriété intellectuelle et changement climatique

Edouard TREPPOZ, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 **12 h 15** | Pause déjeuner

🕒 **14 h 00** | **Le rôle de la responsabilité civile et pénale**

Rapporteur

Laurent NEYRET, Professeur, Université Versailles, Paris Saclay

L'indemnisation des dommages climatiques

Stéphanie PORCHY-SIMON, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

Quel rôle pour le devoir de vigilance dans la responsabilité climatique?

Nicolas RIAS, Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

Climat et responsabilité pénale

Jean-Christophe SAINT-PAU, Professeur et Doyen de la Faculté de droit Montesquieu, Université de Bordeaux

Le contexte transnational en matière de responsabilité climatique

Olivera BOSKOVIC, Professeur, Université Paris Descartes

🕒 **15 h 30** | Pause

🕒 **15 h 45** | **Le rôle du droit des biens**

Rapporteur

William DROSS, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

Les communs, un modèle alternatif efficient?

Judith ROCHFELD, Professeur, Université Paris 1, École de droit de la Sorbonne

Les défis pour le droit de propriété privée face au changement climatique

Benoit GRIMONPREZ, Professeur, Université de Bourgogne

Revisiter l'immeuble dans une finalité climatique : de la construction à la gestion

Béatrice BALIVET, Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

DROITS D'INSCRIPTION

- Entrée libre dans la limite des places disponibles

Inscription obligatoire via :

<http://fdv-srv.univ-lyon3.fr/>

prive5oct2018/

CONTACT

**Équipe de recherche
Louis Josserand**

✉ edprive@univ-lyon3.fr

☎ 04 26 31 87 57 / 88 49



@Droit_Lyon3



FACULTÉ DE DROIT

**ÉQUIPE DE
RECHERCHE
LOUIS JOSSERAND**



**MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice**



1 **CAMPUS DE LA MANUFACTURE DES TABACS | Lyon 8^e**
 6 cours Albert Thomas
 6 rue Pr. Rollet
 1 avenue des Frères Lumière

2 **CAMPUS DES QUAIS | Lyon 7^e**

- | | |
|--|--|
| A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ
15 quai Claude Bernard | B BÂTIMENT NEW DEAL
25 rue de l'Université |
| C ATHÉNA DUGAS
7 rue Chevreul | D IUT JEAN MOULIN
88 rue Pasteur |
| F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL
18 rue Chevreul | E MILC
35 rue Raulin |



+ D'INFOS

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



9 Manufacture des Tabacs
 9 Campus des Quais
 9 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR